

# POLITIQUE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE



Pour répondre aux attentes et aux exigences de ses parties prenantes en matière de qualité environnementale, le GIE Paris Nord 2 Gestion, Centre de Gestion des parcs Paris Nord 2 et AeroliansParis, s'engage à gérer ses impacts environnementaux. Cet engagement se traduit par une démarche de certification ISO 14001:2015 qui inscrit les deux parcs dans une logique de développement durable et de qualité du territoire. Cette approche tient compte, dans la durée, des préoccupations environnementales, urbaines et fonctionnelles.

Le Centre de Gestion s'engage à adopter une démarche de qualité environnementale de haut niveau pour les deux parcs d'activités. Grâce à cette démarche, nous pouvons proposer aux entreprises un environnement de qualité qui leur permet de se développer durablement dans un cadre agréable et sécurisé.

## POUR CE FAIRE, LE CENTRE DE GESTION S'ENGAGE À MAÎTRISER LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS GÉNÉRÉS PAR LA GESTION DES PARCS. POUR CELA, IL S'ENGAGE :

- à respecter les obligations de conformité liées à ses activités
- à mettre en place et maintenir un processus d'amélioration continue des performances environnementales
- à identifier les risques de pollution accidentelle et mettre en place les actions préventives correspondantes.

## DE PLUS, LA DIRECTION S'ENGAGE À METTRE À DISPOSITION LES MOYENS TECHNIQUES, FINANCIERS ET HUMAINS AFIN DE MIEUX TRAITER LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION :

- la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises
- la protection de la biodiversité
- la gestion des eaux pluviales et des eaux usées
- la maîtrise des déplacements et de la qualité de l'air
- la gestion des matières inutilisées
- la gestion de la sécurité des parcs
- l'entretien des espaces verts et de la voirie.



## LES SALARIÉS DU CENTRE DE GESTION SONT INVITÉS À PRENDRE PART À LA DÉMARCHÉ. VIS-À-VIS D'EUX, LA DIRECTION S'ENGAGE À :

- s'assurer des conditions de sécurité au cours de leur mission
- respecter ses obligations de conformité
- assurer le bien-être au travail.

Le Centre de Gestion s'engage à apprécier les résultats des performances environnementales par rapport aux attentes de ses parties prenantes et de réévaluer périodiquement ses objectifs. Il invite tous ses partenaires à s'impliquer dans une telle démarche.

Hervé Chastagnol  
Directeur Général



Certificat n° : FR047390-1

